

« Les bons réflexes autoroute »
Episodes 7, 8 et 9 pour une autoroute encore plus sûre.

A l'approche des grands départs, les sociétés d'autoroutes et l'association Prévention Routière lancent trois nouveaux épisodes de la série « les bons réflexes autoroute » consacrés à la somnolence au volant, la sécurité des agents autoroutiers et la conduite aux abords des chantiers. Ces nouveaux épisodes rappellent les règles de sécurité à adopter pour une autoroute encore plus sûre.

- **Episode 7 / La somnolence au volant** : les sociétés d'autoroutes rappellent que conduire en état de somnolence met en danger immédiat, non seulement les conducteurs et leurs passagers, mais aussi les équipes d'intervention. Dès les premiers signes de somnolence*, s'arrêter sur une aire pour une pause sommeil de 15 minutes ou changer de conducteur permet de continuer son trajet en toute sécurité.

- Somnolence première cause d'accident sur autoroute : **1 accident sur 3****

- **Episode 8 / La sécurité des agents autoroutiers** : plus de 5 400 «hommes en jaune» veillent 24h/24 à la sécurité et au confort des clients du réseau autoroutier et interviennent au cœur des flux de circulation. Ces équipes sont particulièrement mobilisées au moment des départs en vacances. Il est donc important de rappeler aux conducteurs de respecter les signalisations de zones d'intervention. Les accidents dont sont victimes les équipes des sociétés d'autoroutes sont le plus souvent liés à une faute de comportement du conducteur : inattention, somnolence, vitesse excessive, non-respect des limites de vitesse et des distances de sécurité.

- **420 000** chantiers ou zones de protection mis en place chaque année**

- **136** accidents ont touché le personnel autoroutier (**18** blessés et **1** tué) **

- **Episode 9 / La conduite aux abords des chantiers** : le balisage indiquant la zone de chantier implique une modification du tracé et de la circulation, il est donc impératif de respecter la signalisation en amont du chantier, de réduire sa vitesse et d'adapter sa conduite. La sécurité des équipes qui interviennent sur ces chantiers dépend de la vigilance des automobilistes.

- Plus de **80 000** chantiers chaque année**

- **55%** des accidents touchant les équipes d'intervention se produisent lors d'opérations de balisage (pose et dépose de cônes)**

Dès le 5 juillet 2012, ces conseils de sécurité seront diffusés sur les radios d'autoroutes FM 107.7. Des animations vidéo seront mises en ligne sur les sites des partenaires : www.autoroutes.fr et www.preventionroutiere.asso.fr et sur les chaînes Youtube et Dailymotion des sociétés d'autoroutes.

Sur www.autoroutes.fr, un quiz sur les « bons réflexes autoroute » est proposé.

Les spots et les animations sont disponibles sur demande auprès des services de presse

Contacts Presse

ASFA

Laurence Guillerm

Tél : 01 49 55 33 07 / 06 11 66 97 70

E-mail : laurence.guillerm@autoroutes.fr

Association Prévention Routière

Sophy Sainten

Tél : 01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25

E-mail : s.sainten@preventionroutiere.asso.fr

*papières lourdes, picotements des yeux, raideur de la nuque, besoin incessant de changer de position...

** source : ASFA/statistiques sécurité 2011.



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
AUTOROUTES ET OUVRAGES ROUTIERS

Association professionnelle des sociétés concessionnaires d'autoroutes à péage

L'ASFA est l'association professionnelle des sociétés concessionnaires et exploitantes d'autoroutes et d'ouvrages routiers.

La période des grands départs d'Eté est un moment important pour les équipes des sociétés d'autoroutes. Du 1^{er} juillet au 31 août, tous les moyens humains sont mobilisés pour informer et assurer à la clientèle les meilleures conditions de circulation.

Retrouvez toutes nos informations sur nos sites Internet :
www.autoroutes.fr et www.somnolence-au-volant.fr

L'objet social de l'association est :

- La représentation et la défense des intérêts de la profession
- La politique de communication sur les thèmes d'intérêt commun
- Les négociations à caractère social concernant la branche professionnelle
- Le développement des relations internationales non commerciales
- La réalisation d'études, de recherche et d'enquêtes

Contacts :

Laurence Guillerm – Directeur de la communication – 01 49 55 33 07

Courriel : laurence.guillerm@autoroutes.fr



L'association Prévention Routière

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1955, l'association Prévention Routière s'est donnée pour mission de réduire le nombre et la gravité des accidents de la circulation routière. Pour cela, elle étudie, met en œuvre tous les moyens et encourage toutes les initiatives propres à améliorer la sécurité sur la route et à faire évoluer les comportements des usagers de la route.

Ainsi, 1 300 000 enfants ou adolescents bénéficient chaque année de séances d'éducation routière. Pour mener à bien ses actions en milieu scolaire, l'association Prévention Routière bénéficie du concours de nombreux moniteurs d'éducation routière et organise des stages pour les former (plus de 250 intervenants d'éducation routière formés en 2010).

30 000 conducteurs participent chaque année à des stages de sensibilisation organisés dans le cadre du permis à points, en alternative aux poursuites ou dans le cadre de la procédure pénale.

L'association Prévention Routière organise également des stages de réactualisation des connaissances pour les conducteurs seniors volontaires. Elle propose aux entreprises des solutions concrètes pour réduire leur risque circulation (analyse et gestion du risque routier, sensibilisation du personnel, formation des conducteurs).

Enfin, plusieurs millions de Français sont touchés chaque année par les campagnes de communication, les dépliants et les brochures de l'association Prévention Routière.

Plus de 100 000 adhérents et donateurs, dont 10 000 entreprises, soutiennent aujourd'hui l'action de l'association Prévention Routière.

101 comités départementaux relaient sur le terrain les campagnes nationales et initient leurs propres actions de prévention. Chaque comité anime un réseau de bénévoles.

Pour en savoir plus : www.preventionroutiere.asso.fr